L'ÉCHO DES FALAISES

Journal de Leclercville * Novembre 2022

Présentation des États comparatifs conformément à l'article 176.4 du Code municipal

ÉTATS COMPAR	ATIFS - SEPTEMB	RE 2021 ET 202	2
REVENUS	2021	2022	VARIATION
	252.452.6	4 407 440 4	404.000.4
TAXES	952 152 \$	1 137 112 \$	184 960 \$
TENANT LIEU DE TAXES (ÉCOLE PRIMAIRE)	3 213 \$	0\$	(3 213 \$)
TRANSFERTS (TERRES PUBLIQUES, PIQM, etc.)	1 112 889 \$	924 175 \$	(188 714 \$)
SERVICES RENDUS (RECYC-Québec, revenus Parc, quai etc.)	99 849 \$	49 378 \$	(50 471 \$)
AUTRES REVENUS (Permis, mutations, intérêts etc.)	54 405 \$	96 153 \$	41 748 \$
SUBV PIQM (COMPTE AVANTAGE)	0\$	1 700 500 \$	1 700 500 \$
TOTAL DES REVENUS	2 222 508 \$	3 907 318 \$	1 684 810 \$
DÉPENSES	2021	2022	VARIATION
ADM. GÉNÉRALE (Rémunération, quote part, serv. Juridique etc.)	211 912 \$	280 932 \$	69 020 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE (POLICE ,INCENDIE)	36 361 \$	61 064 \$	24 703 \$
VOIRIE ET TRANSPORT	186 317 \$	219 821 \$	33 504 \$
HYGIÈNE DU MILIEU (Eaux usées)	78 558 \$	87 752 \$	9 194 \$
URBANISME, AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT	28 079 \$	34 474 \$	6 395 \$
LOISIRS ET CULTURE	35 654 \$	51 196 \$	15 542 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (INTÉRÊT, FRAIS CAISSE)	168 590 \$	150 577 \$	(18 013 \$)
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (CAPITAL)	574 800 \$	594 100 \$	19 300 \$
REMB. PRÊT 85-2012 (1)	0\$	1 700 500 \$	1 700 500 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 320 271 \$	3 180 416 \$	1 860 145 \$
SURPLUS/ <mark>DÉFICIT</mark> DE L'EXERCICE	902 237 \$	726 902 \$	(175 335 \$)
	+		



Table des matières

Présentation des États compara	tifs 1
Publication municipale	2-3
Autres informations	4-5-6-7-8

DATE DE TOMBÉE : 2 décembre 2022

PROCHAINE PARUTION: 9 décembre 2022

Veuillez faire parvenir vos articles à l'adresse suivante : administration@munleclercville.qc.ca

Suivi du budget au 30 septembre 2022

BUDGET 2022 ET SOLDE COURANT AU 30 SEPTEMBRE				
REVENUS	BUDGET	30/09/2022	DISPONIBILITÉ	
TAXES	1 132 875 \$	1 137 112 \$	4237\$	
TENANT LIEU DE TAXES (ÉCOLE PRIMAIRE)	3 200 \$	0\$	(3 200 \$)	
TRANSFERTS	516 305 \$	924 175 \$	407 870 \$	
SERVICES RENDUS	114 500 \$	49 378 \$	(65 122 \$)	
AUTRES REVENUS	319 100 \$	96 153 \$	(222 947 \$)	
SUBV PIQM (COMPTE AVANTAGE)	0\$	1 700 500 \$	1 700 500 \$	
TOTAL DES REVENUS	2 085 980 \$	3 907 318 \$	1 821 338 \$	
DÉPENSES	BUDGET	30/09/2022	DISPONIBILITÉ	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	358 636 \$	280 932 \$	77 704 \$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	133 327 \$	61 064 \$	72 263 \$	
VOIRIE ET TRANSPORT	319 854\$	219 821 \$	100 033 \$	
HYGIÈNE DU MILIEU	208 678 \$	87 752 \$	120 926 \$	
URBANISME, AMÉNAGEMENT, DÉVELOPPEMENT	53 406 \$	34 474\$	18 932 \$	
LOISIRS ET CULTURE	147 329 \$	51 196 \$	96 133 \$	
FRAIS DE FINANCEMENT (INT., FRAIS CAISSE)	252 861 \$	150 577 \$	102 284 \$	
FDS ROULEMENT, FDS RÉSERVÉ ÉLECTION	9 289 \$	0\$	9 289 \$	
*** REMBOURSEMENT DE LA DETTE (CAPITAL)	602 600 \$	594 100 \$	8 500 \$	
REMB. PRÊT 85-2012 (1) - CAPITAL	0\$	1 700 500 \$	(1 700 500 \$)	
TOTAL DES DÉPENSES	2 085 980 \$	3 180 416 \$	(1 094 436 \$)	
SURPLUS/DÉFICIT DE L'EXERCICE	0\$	726 902 \$	726 902 \$	

Chers citoyens et citoyennes,

Nous vous présentons les États comparatifs de septembre 2021 et septembre 2022 ainsi que le budget 2022 et le solde courant conformément à l'article 176.4 du Code municipal.

« Tel que prescrit par l'article 176.4 du Code municipal du Québec, le secrétaire-trésorier doit préparer et déposer deux états comparatifs lors de la dernière séance ordinaire du conseil tenue au moins quatre semaines avant la séance où le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté. »

Notre équipe s'affaire à préparer le budget pour 2023 qui sera présenté lors d'une séance extraordinaire en décembre. La date vous sera communiqué ultérieurement.

PRINCIPALES DÉCISIONS - SÉANCE ORDINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022

(Le procès-verbal peut être consulté sur le site internet le mois suivant – après son adoption par le conseil)

- Autoriser la directrice générale à renouveler les assurances de la Municipalité;
- Accepter le dépôt des états comparatifs prévus par le Code municipal;
- Accepter le dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires;
- Nommer M. Chalres-Étienne Beaudet comme maire suppléant pour l'année 2023;
- Donner un avis de motion pour le règlement 2022-176 décrétant l'imposition des taxes foncières, les tarifs de compensations et la tarification des services municipaux pour l'année 2023
- Accepter l'entente concernant l'autorisation de vente de terrain sans obligation de construction;
- Autoriser la directrice générale à payer le montant des frais d'escompte (refinancement);

- Octroyer un mandat à la firme d'avocats Tremblay Bois;
- Déterminer la facturation à la Commission scolaire des Navigateurs pour la location du centre communautaire;
- Déterminer les tarifs pour la rampe de mise à l'eau 2023 (gratuit pour les résidents et 125\$ pour les nonrésidents, 30\$ pour les descentes individuelles;;
- Former un comité sur l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels;
- Mentionner l'embauche d'un pompier par la Municipalité de Lotbinière;
- Accepter la demande d'appui pour la campagne de financement de la Fondation du Centre d'études collégiales de Lotbinière et du Cégep de Thetford;

Informations Municipales

Bacs bruns

<u>Petit rappel</u>: la dernière collecte hebdomadaire du bac brun se fera le lundi 14 novembre. Prenez note que depuis l'arrivé des bacs bruns, il n'y a plus de conteneur pour les matières organiques près du chalet des loisirs. Chacun doit utiliser leur bac respectif. Veuillez prendre note qu'une collecte des déchets organiques aura lieu le 19 décembre 2022.

COMMUNICATION EN CAS D'URGENCE

Merci à ceux et celles qui nous ont déjà transmis leurs coordonnées afin de mettre à jour les informations du Logiciel Somum. Maintenant disponible dans toutes les municipalités de la MRC, le logiciel SOMUM nous permet de communiquer avec les citoyens rapidement grâce à un message enregistré. Ce logiciel sera utilisé lors d'urgence comme par exemple, une coupure d'eau. Vous pouvez nous transmettre vos numéros de téléphone, résidentiels et/ou cellulaire au courriel suivant: administration@munleclercville.qc.ca. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration!



FENÊTRE À VENDRE

La municipalité veut vendre cette fenêtre à battant de type B2 à un ouvrant.

Grandeur: 47 1/4 pouces par 53 1/4 pouces (grandeur x hauteur)

Si vous êtes intéressé, vous pouvez faire votre offre en communiquant avec le bureau municipal.

P.S. La pancarte de 80 km/h n'est pas incluse avec l'achat!!

Bilan positif de la saison touristique 2022 au presbytère

- « Bel accueil, exposition très intéressante; j'ai adoré »
- « Je vais inviter des amis à venir »
- « Ce lieu historique mérite vraiment d'être sauvegardé »
- « Intéressant de revoir l'histoire de Félix Leclerc »
- « Bel hommage à nos grands Québécois »
- « Super belles peintures »

Ce sont là quelques commentaires que nous ont laissés les 460 visiteurs qui sont venus pendant les huit semaines d'ouverture du presbytère cet été.

En plus des expositions permanentes, le Musée des Grands Québécois a occupé toutes les pièces laissées vacantes par le départ du bureau municipal et offert une nouveauté fort appréciée des visiteurs.

Ces derniers viennent de partout au Québec et pour plusieurs, c'est un retour aux sources familiales.

L'étudiante qui les accueillait, Sophie Roy, s'est attiré beaucoup d'éloges « charmante et souriante ». Merci à toi.



CERCLE DES FERMIÈRES DE LECLERCVILLE

Le Cercle des Fermières de Leclercville tient ses rencontres le 2^e lundi de chaque mois à 19h30. Les rencontres se font à la petite salle du Centre communautaire au 8055, Marie-Victorin.

Il reste quelques billets pour le souper-dansant du 12 novembre qui aura lieu à 18h au 8055 route Marie-Victorin au profit du cercle. Les billets seront à vendre au coût de 25\$ par adulte, 10\$ pour 6-12 ans et gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Nous avons hâte de vous retrouver pour festoyer ensemble. Au plaisir de revoir !!

Pour obtenir des billets, veuillez vous adresser à Josée Castonguay au 418-728-7212 ou Johanne Lemay au 418-796-2310.

La date de la prochaine rencontre le 14 novembre à 19h30.

**** Veuillez prendre note que les Fermières seront présentes à l'exposition Artisanale présentée les samedi 26 novembre et dimanche 27 novembre de 10 à 17 heures au Centre Chartier de Lotbinière ****



Club FADOQ Messager de l'Amitié de Leclercville



CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE DE LECLERCVILLE

Les activités ont lieu les mardis au Centre communautaire: Cartes et Bingo à 13h et le Baseball-poches à 18 h 30.

Un dîner de Noël le 4 décembre à inscrire à votre agenda pour tous les membres et non-membres. Un dîner chaud vous sera servi et animation en après-midi. Coût 20\$/ personne. Une réponse serait appréciée avant le 28 novembre.

Si la température le permet, une Marche de Noël aura lieu le 14 décembre à 18h30. Cette marche se fera en regardant les décorations des rues Saint-Jean-Baptiste, Pierre-Leclerc, St-Alexis, Ste-Philomène et St-Pierre. Par la suite, un léger goûter vous sera servi à la petite salle du Centre Communautaire situé au 8055 Marie-Victorin. Bienvenue aux adultes et enfants!

Information: Émilie 819 292-2526 ou Hortense 819 292-1471

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera ouvert les samedis, de 10 à 12 heures, à moins que la salle soit réservée. L'information vous sera communiquée sur la page Facebook de la municipalité, en cas de fermeture.

J'aurais besoin de livres récents. Si vous voulez nous les donner ou même, nous les prêter, j'en prendrai bien soin!

Vous pouvez communiquer avec moi au 819 292-1129.

Au plaisir de vous rencontrer!

Nicole Beaudet

Visite de l'Église : Un succès !!!

- « Très intéressante visite, Merci de l'ouvrir aux visiteurs »
- « De beaux trésors à découvrir »
- « Merci à la dame bénévole très accueillante »

Ouverte les samedis et dimanches après-midi tout l'été grâce à nos deux bénévoles, Julienne Auger et Diane Poulin, près de 200 visiteurs s'y sont arrêtés. Surpris et heureux de trouver l'église ouverte, ils apprécient beaucoup les informations sur la riche histoire de ce monument de notre patrimoine transmises par nos deux expertes. Merci à toutes les deux.

Ayant été présente en même temps que de nombreux visiteurs, j'ai pu constater à quel point l'Église et le presbytère sont importants pour mettre en valeur l'histoire de Leclercville et la présenter à tous ceux qui passent par chez nous. Ils repartent ravis de cette découverte.

Francine Lemay



Invitation à l'assemblée générale des Amis de la Forêt seigneuriale de Lotbinière

Cette année encore, notre **assemblée générale annuelle** contiendra beaucoup d'informations sur l'avancée des travaux en lien avec la Forêt de la Seigneurie de Lotbinière (FSL). La plupart d'entre-eux, annoncés lors de l'Assembllée de 2021, sont aujourd'hui bien avancés voire terminés. Pour celles et ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de suivrede près l'évolution de ces dossiers, ce sera l'occasion de voir le chemin parcouru et aussi de participer aux discussions sur les orientations à prendre en prévision de 2023, année qui verra la fin de notre première planification stratégique adoptée lors de l'assemblée de fondation de notre organisme.

Il sera, entre autres, fait état :

- Du projet de réserve de biodiversité
- De l'impact des opérations forestières depuis la prise en charge de la FSL par le gouvernement du Québec
- De la situation du phragmite
- De la carte écologique à grande échelle (1:20 000)
- Documentation et actions mises de l'avant pour promouvoir la FSL

Autant de sujets qui ne manqueront pas de vous intéresser.

Quand? Samedi le 26 novembre

Où ? Salle municipale de Leclercville , 8055 route Marie Victorin, Leclercville, GOS 2KO

À quelle heure : 13h 00

Ce sera aussi l'occasion d'adhérer ou renouveler votre carte de member afin de soutenir nos actions. Nous vous attendons en aussi grand nombre quel'an passé.

Jean-Pierre Ducruc, président du Conseil d'administration





Pneus d'hiver obligatoires : plus qu'un mois avant le 1^{er} décembre!

Québec, le 1^{er} novembre 2022. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable rappelle aux propriétaires de véhicules routiers motorisés et immatriculés au Québec que ces derniers doivent obligatoirement être munis de pneus d'hiver, et ce, au plus tard le 1^{er} décembre. Les automobilistes doivent planifier la pose de leurs pneus dès maintenant afin de pouvoir circuler en toute sécurité pendant la période hivernale.

Cette exigence s'applique à tout véhicule routier motorisé et immatriculé au Québec autre qu'un véhicule lourd, un véhicule-outil ou une machine agricole. Elle s'applique également à tout véhicule en location sans égard à son lieu d'immatriculation. Les propriétaires, tout comme les locateurs de ces véhicules, doivent se conformer à cette obligation pour la période du 1er décembre au 15 mars. Quiconque contreviendrait à la réglementation commettrait une infraction et serait passible d'une amende variant de 200 \$ à 300 \$.

Lors de l'achat de pneus d'hiver, les consommateurs sont invités à consulter un marchand spécialiste pour s'assurer de choisir un produit de qualité qui répond à leurs besoins. Rappelons qu'un pneu conçu pour la conduite hivernale doit être muni du pictogramme officiel ou de crampons et utilisé conformément au Règlement sur l'utilisation d'antidérapants sur les pneus de certains véhicules routiers. Pour plus d'information, consultez Québec.ca/PneuHiver.

Suivez-nous sur Twitter, Facebook et Instagram.

Renseignements:

Relations avec les médias Direction générale des communications Ministère des Transports et de la Mobilité durable Tél. : Québec : 418 644-4444

Montréal : 514 873-5600 Sans frais : 1 866 341-5724

Votre gouvernement







Municipalité de Leclercville

8013, Marie-Victorin Leclercville (Québec) GOS 2KO

Tél: 819 292-2331

www.administration@munleclercville.qc.ca

Membres du conseil

Denis Richard	Maire
Charles-Étienne BeaudetConseill	er #1 et maire suppléant
Maxime Guimond	Conseiller #2
Sophie Bédard	Conseillère #3
Anthony Richard	Conseiller #4
Johanne Lemay	Conseiller #5
Rémi Auger	Conseiller #6

Renseignements généraux

Directrice générale : Sylvie Lemay

Directrice générale adjointe : Josée Dufort

Travaux publics:

Les Entreprises Édouard Paquette(418) 971-0055

Permis :

Sylvie Lemay(819) 292-2331

Préposé à l'entretien :

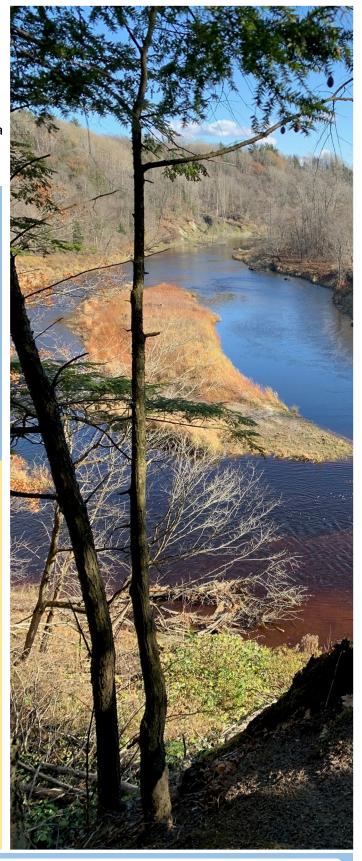
Nicole Beaudet(819) 292-2331

Location de salles et Chalet des loisirs :

Josée Dufort.....(819) 292-2331

Fabrique:

Rachel Héroux.....(819) 292-2769



OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00Mardi8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00Jeudi8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00